

Les 10 règles d'hygiène informationnelle du dirigeant

Dix réflexes qui protègent vos décisions, et celles de votre organisation.

1 Demandez d'où vient l'information

Un relais n'est pas une source. Avant d'agir sur une information, remontez d'un cran : qui l'a produite en premier, et sur quelle base.

2 Vérifiez la date avant tout le reste

La recontextualisation est la manipulation la moins coûteuse et la plus fréquente. Un fait réel, ressorti au bon moment, produit un effet faux.

3 Ce qui vous met en colère a été conçu pour ça

Les informations fausses circulent surtout parce qu'elles surprennent et indignent. L'émotion forte est un signal de prudence, pas de partage.

4 Le vrai peut nuire autant que le faux

Document authentique fuité au moment calculé, propos exacts sortis de leur contexte : c'est la malinformation, et le démenti y est inopérant.

5 Regardez qui pousse, pas seulement ce qui est dit

Les opérations abouties se repèrent au comportement de diffusion, comptes coordonnés, synchronisation, amplification, plus qu'à la fausseté du contenu.

6 Méfiez-vous de ce qui vous donne exactement raison

Une information taillée pour confirmer ce que vous pensiez déjà mérite plus de vérification, pas moins. C'est la surface d'attaque la plus commode.

7 Une image, une voix, une vidéo peuvent être synthétiques

Le droit européen l'a acté : le marquage des contenus générés par IA et la divulgation des hypertrucages deviennent des obligations le 2 août 2026.

8 Ne démentez jamais en répétant l'accusation

Reprendre la fausseté en tête de message la renforce. Menez par le fait établi, jamais par ce que vous niez.

9 N'attribuez jamais sans preuve

Décrire un comportement observé n'est pas désigner un commanditaire. Une accusation erronée déplace le débat sur votre propre rigueur.

10 Décidez qui parle avant d'en avoir besoin

Une personne nommée, un suppléant, une chaîne d'alerte. Si vous cherchez le décideur pendant l'attaque, vous avez déjà perdu les heures utiles.

SOURCES

Règles 2, 3 et 5 : Vosoughi, S., Roy, D. et Aral, S., « The spread of true and false news online », Science, vol. 359, n° 6380, 2018, p. 1146 à 1151, DOI 10.1126/science.aap9559. Les informations fausses ont environ 70 % de probabilité supplémentaire d'être repartagées ; la nouveauté et les réactions émotionnelles sont avancées comme explication.

Règle 4 : Wardle, C. et Derakhshan, H., Information Disorder, Conseil de l'Europe, 2017. Règle 5 : Règlement (UE) 2022/2065 (services numériques), art. 34 et 35. Règle 7 : Règlement (UE) 2024/1689 (intelligence artificielle), art. 50, applicable au 2 août 2026.

Document de sensibilisation. Ne constitue ni un conseil juridique, ni un audit, ni un protocole adapté à un contexte particulier.

Où en est votre organisation ?

Auto-diagnostic gratuit de sécurité épistémique, quatre axes, dix minutes.
academienexus.fr/diagnostic

Le protocole des 24 premières heures, à télécharger :
academienexus.fr/protocole-24h